

AQPS *infos*



THE FRENCH CHASER

édito

Tout peut arriver, sachons-le !

Nous vivons une période où tout se sait, ou doit être su. Vivre au milieu des chevaux – aussi agréable soit-il – ne suffit plus à organiser correctement son élevage. C'est la raison pour laquelle, depuis plusieurs années, nous essayons de mettre en œuvre une information destinée à nos adhérents et à nos amis.

Cette lettre, qui paraîtra avec une fréquence plus grande que le bulletin semestriel, a pour objectif de coller à l'actualité. Vous pourrez constater qu'elle aborde des sujets divers et variés, réjouissants et apaisants, mais aussi plus inquiétants. « La peur n'évite pas le danger » et « un homme averti en vaut deux » ? C'est pour suivre ces deux maximes que l'association AQPS a choisi ce mode de communication.

La fin du monopole du PMU est aujourd'hui acquise. La décision est aujourd'hui arrêtée : l'opérateur historique ne sera plus le seul qui puisse enregistrer des enjeux sur les courses française. Ce n'est pas forcément une catastrophe. On peut en effet imaginer que le potentiel du PMU, émanation des sociétés mère, lui permettra d'exercer son savoir faire sur l'ensemble de l'espace européen. La crainte réside dans le détournement des enjeux. Les nouveaux opérateurs seront-ils d'aussi fidèles collecteurs de fonds pour les courses ? ► (lire la suite en page 2)



Monoalco, tout près du but

Le premier semestre à Auteuil du point de vue des AQPS a été marqué par la domination de **Monoalco** dans le circuit classique sur les haies, que l'élève d'Yves de Soultrait, mis au point par Philippe Peltier, n'a hélas pas pu confirmer dans la Grande Course de Haies (Gr1). On retiendra aussi le doublé AQPS du Prix du Président de la République, remporté par **Palypso de Creek** devant **Orlando Magic**. La malheureuse disqualification de **Loupin d'Ainay** dans le Grand Steeple-Chase de Paris (Gr1) ne doit pas faire oublier sa formidable prestation, le représentant de Jean-Paul Sénéchal ayant fini vite sur **Princesse d'Anjou**, sa compagne d'écurie chez François Cottin, qui réussit toujours aussi bien avec ses demi-sang... Il aura tout de même sauvé l'honneur en s'imposant dans le Prix des Drags (Gr2) [lire page 4].

Les concours de l'été

L'été est la saison traditionnelle des concours de modèles et allures AQPS, qui culmine avec les show de Decize (28 août) et du Lion d'Angers (10 septembre), où se réunissent les meilleurs produits des deux grands bassins d'élevage du pays. On a pu regretter, ces dernières années, une relative désaffection des investisseurs étrangers pour ces deux grands rendez-vous. C'est la raison pour laquelle l'Association a sollicité le soutien du French Racing & Breeding Committee (FRBC), présidé par Louis Romanet, pour relancer l'intérêt que portent les entraîneurs, les courtiers et les propriétaires britanniques pour nos sauteurs, toujours aussi efficaces de l'autre côté de la Manche... (lire encadré page 4).



1

Votre conseiller
en assurance de chevaux

HIPCOVER
GRAS SAVOYE

GERALDINE RICHSHOFFER

Tél. 01 41 43 55 90 - Fax 01 41 43 55 91

hipcover@grassavoie.com

► La prime à l'éleveur dans sa répartition actuelle pourrait être menacée. On prêt en effet à certains la volonté de transférer une partie de l'enveloppe vers les allocations de courses. Or je constate que les revenus des éleveurs s'effritent déjà... En effet, si l'on compare les prix de saillie d'il y a quinze ans à ceux d'aujourd'hui, on constate une augmentation substantielle, due en grande partie à la hausse des tarifs pratiqués par les Haras Nationaux, comme dans le privé. Par ailleurs – et c'est un phénomène nouveau – l'éleveur est de plus en plus souvent contraint de mettre lui-même sa production en valeur. On note en effet une recrudescence des effectifs mis à l'entraînement par les naisseurs eux-mêmes, sous des formes variées de partenariats. En conséquence, il faut s'attendre à ce que le nombre de produits de notre élevage soit orienté à la baisse à plus ou moins long terme.

Il faut malgré tout rester optimiste. C'est le prix de notre passion. En passant, je voudrais rendre hommage à la réussite de notre voisin et ami éleveur de pur-sang Gaëtan Gilles. Nous étions en effet plus habitués à le voir associé aux programmes d'Auteuil, et voilà qu'il fait naître un gagnant du Prix du Jockey Club ! Nos félicitations aussi, et naturellement, à tous ceux qui ont élevé des gagnants à Auteuil – et ailleurs - au cours de ce premier semestre 2008. Ajoutons une mention particulière pour Monoalco et son naisseur Yves de Soultrait. Aux autres, je souhaite bon courage : votre jour viendra !

Je suppose que ceux qui reçoivent désormais par email les éditions quotidiennes de Jour de Galop apprécient ce service offert à tous les membres de notre association à jour de cotisation. Cette offre s'inscrit dans notre nouveau plan de communication, au même titre que l'édition de cette lettre trimestrielle et l'émission d'un bulletin dorénavant annuel, à paraître au tout début de chaque année.

Très bonne lecture à tous, et sachez que ces publications sont à votre disposition pour que vous y trouviez les sujets qui vous tiennent à cœur.

Bon été et plein de gagnants !

Michel de Gigou
Président de l'Association AQPS

Partenariat Jour de Galop/AQPS



L'Association des AQPS et Jour de Galop, quotidien des courses et de l'élevage au galop, se sont associés pour que les membres de notre organisation puissent bénéficier de cet excellent service quotidien. Il suffit, pour cela, de communiquer son adresse email au secrétariat de l'Association (aqps-france@wanadoo.fr). Vous recevrez ensuite tous les soirs dans votre boîte email un lien grâce auquel vous pourrez télécharger la nouvelle édition de Jour de Galop. Vous y trouverez toutes les nouvelles du galop en France et à l'étranger et de nombreuses rubriques sur l'élevage, en plat comme en obstacle.

Les AQPS applaudissent les Haras Nationaux

L'Association des AQPS se réjouit de l'initiative prise par les Haras Nationaux de s'associer à des investisseurs



privés pour garantir le maintien en France de **Falco**, le gagnant de la Poule d'Essai des Poulains en mai à Longchamp. Ce type d'opération est sans doute de celles qui encourageront les propriétaires de bons chevaux à l'entraînement en France à envisager une autre voie que la vente à l'export aux puissants conglomérats irlandais et britanniques. En outre, elle facilite la syndication de ces étalons dans notre pays en apportant un appoint sans doute nécessaire aux éleveurs français.

Il nous faut rappeler que, par le biais de l'union du Charolais et des collectivités locales, les AQPS ont fait office de précurseurs avec l'achat, en 2003, de **Shaanmer** Nivernais à Édouard de Rothschild. Le fils de **Darshaan** a depuis reçu un accueil très favorable autour de Cercy et son achat prouvait qu'avec le soutien des structures adaptées, les éleveurs d'une région pouvaient se mobiliser pour capter un apport génétique de premier plan. Tout ce qui peut encourager la monte publique de qualité ne peut que recevoir le soutien de l'Association des AQPS et de ses membres.

PALMARES AQPS 2007

PLAT

3 ans	Quiowa Sacrée	Jean-François Magnien	1 ^{er} Prix de l'Isle Briand au Lion d'Angers
4/5ans	Provence	Jacques Cyprés & Laurent Couétil	1 ^{er} Prix de l'Union AQPS du Charolais à Vichy
Meilleur éleveur	Jacques Cyprés		

OBSTACLE

4 ans	Palibel d'Airy	Claude-Yves Pelsy	1 ^{er} Prix Fleuret à Auteuil
	Patte de Velour	Haras de Saint-Voir	1 ^{er} Prix Sytaj à Auteuil
5 ans	Onnix,	Marc Trinquet	1 ^{er} Prix Hardatit à Auteuil
Chevaux d'âge	Monoalco	Yves de Soultrait	1 ^{er} Prix Jean Granel à Auteuil
Meilleur éleveur	Claude-Yves Pelsy		

Les primes aux éleveurs pour chevaux à l'étranger

Baucoup d'entre vous ont vu leurs produits partir à l'entraînement à l'étranger, le plus souvent en Grande-Bretagne et en Irlande, les deux autres grands pays européens de l'obstacle. Lorsque ces chevaux réussissent dans leur pays d'adoption, leurs éleveurs ont droit à une prime – pourvu qu'ils soient restés en France jusqu'au 1^{er} juin de leur année de yearling. Son mode de calcul est différent de celui que nous connaissons pour les performances françaises (15% des allocations, sans distinction de rang ou de montant).

Rappelons que pour ce qui concerne l'obstacle, les primes à l'éleveur pour les performances à l'étranger sont de **15 % de l'allocation** revenant aux propriétaires, **pourvu que cette allocation soit supérieure ou égale à 4 600 €**. En outre, « les primes versées à ce titre pour un même cheval ne peuvent dépasser, dans une même année, 46 000 € ».

Autrement dit, si un de vos produits dépasse 366 666 € de gains (soit 268 896 £ d'après le taux en vigueur à France Galop pour 2008) dans l'année, vos primes à l'éleveur sont plafonnées.

À surveiller

Cependant, si le versement des primes est effectué par France Galop, les Conditions Générales de la société-mère pour 2008 stipulent : « *il est demandé aux éleveurs bénéficiaires de signaler les performances de leurs produits, aucune prime ne pouvant être versée à l'expiration d'un délai d'un an suivant la performance à laquelle elle s'applique.* »

Autrement dit, faute d'une centralisation européenne des performances officielles, ce qui soit dit en passant est un comble, **les éleveurs de chevaux exportés ont tout intérêt à surveiller eux-mêmes la carrière de leurs produits...**

Où suivre ses produits à l'étranger

Naturellement, la meilleure solution pour suivre les résultats de ses chevaux en Grande-Bretagne et en Irlande est sur Internet.

Le quotidien **Jour de Galop** (www.jourdegalop.com), envoyé quotidiennement à ses abonnés par email, fait à chaque édition le point sur la réussite des chevaux français dans ces deux pays dans une rubrique dédiée : FR en GB/IRE. L'éleveur de chaque cheval est mentionné. Les membres de l'Association des AQPS ayant fourni leur adresse email à notre organisation sont automatiquement abonnés. Toutefois, chacun peut avoir raté le bon jour. Dans ce cas, il faut se reporter sur le site Internet du quotidien hippique anglais **Racing Post** (www.racingpost.co.uk). Sur la page d'accueil, cliquer en haut à droite sur la ligne « Main Site ». Sur la page qui apparaît alors, il faut typographier le nom du cheval recherché (attention : pas d'accent ni de majuscule !) dans la case située en haut à droite de la fenêtre, là où est écrit « Search for », puis cliquer sur « le bouton à droite » « Go ». Plusieurs noms dont l'orthographe est proche peuvent apparaître. Cliquer sur celui qui correspond à votre recherche. Vous verrez alors s'ouvrir une fenêtre résumant les performances du cheval en question. Pour avoir le détail de chacune, il suffit de cliquer sur la date de la course, dont l'arrivée détaillée apparaît alors à son tour. Pour connaître l'éventuelle allocation qui a été versée pour cette performance, se reporter aux allocations indiquées sous le nom de la course, en grisé. C'est celle qui comptera pour le calcul de votre prime à l'éleveur.

Exemple

Nénuphar Collonges, élevé par la Gaec Delorme, a remporté un Groupe1 à Cheltenham pendant le Festival de mars.

* Remplir la case « search for » avec : **nenuphar collonges**, puis cliquons sur « Go ».

* Le nom du cheval apparaît. Cliquer dessus.

* **Ses performances** apparaissent à leur tour. Cliquer sur la **date** du 14Mar08, correspondant à celle que nous recherchons (Cheltenham est signalé Chl à droite de la date).

* Dans l'arrivée de la course, on note sous le nom du Prix que le premier empoche 57 020 £ soit, selon le taux de change de France Galop pour 2008 (1£ = 1,3636€), 77 752 €.

* La prime à l'éleveur versée au Gaec Delorme Frères s'élève à 15 % de cette somme, soit 11 662 €.

Ce sont bien les chiffres que l'on retrouve dans les colonnes correspondantes sur le site Internet de France Galop.



AQPS breeding shows a unique taste of Frenchness

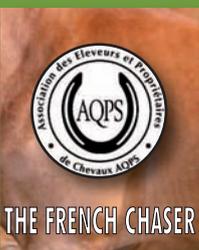
The cream of the AQPS foal and two-year old crops, showcased to breeders and prospective buyers in a welcoming, authentic atmosphere.

Decize 29th August 2008

Contact: Jacques & Andrée CYPRES,
+33 603 890 797. cypresj@orange.fr

Le Lion d'Angers
10th September 2008

Contact: Nicolas & Marie DEVILDER
+33 616 248 593 . aqpsouest@wanadoo.fr





RÉSULTATS DES AQPS DANS LES GRANDES COURSES À AUTEUIL

2 mars

Petit Tracy	2 ^e	Prix Juigné (Gr3)
Okaido	2 ^e	Prix Robert de Clermont-Tonnerre (Gr3)

16 mars

Quicody	2 ^e	Prix Jacques d'Indy (Gr3)
---------	----------------	---------------------------

23 mars

Musica Bella	2 ^e	Prix Troytown (Gr3)
--------------	----------------	---------------------

29 mars

MONOALCO	1 ^{er}	Prix Hypothèse (Gr3)
Petit Tracy	3 ^e	Id.

8 avril

Lord Carmont	2 ^e	Prix Murat (Gr2)
--------------	----------------	------------------

20 avril

PALYPSO DE CREEK	1 ^{er}	Prix du Président de la République (Gr3)
Orlando Magic	2 ^e	Id.

26 avril

MONOALCO	1 ^{er}	Prix Léon Rambaud (Gr2)
-----------------	-----------------	-------------------------

4 mai

Louping d'Ainay	2 ^e	Prix Ingré (Gr3)
Moka de l'Isle	3 ^e	Id.
Questarabad	3 ^e	Prix Amadou (Gr2)

25 mai

MONOALCO	1 ^{er}	Prix La Barka (Gr2)
Synpatique	3 ^e	Prix Ferdinand Dufaure (Gr1)
Louping d'Ainay	2 ^e	Gras Savoye Grand Steeple-Chase (Gr1)

22 juin

LOUPING D'AINAY	1 ^{er}	Prix des Drags (Gr2)
Natchez de Kerser	3 ^e	Id.
Monoalco	3 ^e	Grande Course de Haies (Gr1)

4

Pour une vitrine internationale des AQPS



Le FRBC est en charge d'assurer à l'étranger la promotion des courses et de l'élevage français, en particulier celle des AQPS. Notre association est d'ailleurs présente à son Conseil d'administration par l'intermédiaire de

Michel de Gigou et finance cette structure à hauteur de 6 000 € par an. En échange, le FRBC assure un certain nombre de missions au nom des AQPS auprès de sa clientèle étrangère dont le coût total est estimé à 11 000 € par an. Il s'agit donc d'une assistance technique réalisée par une structure adaptée à ce type d'opérations.

C'est à ce titre que le jour du Grand Steeple à Auteuil, Louis Romanet et Élodie Garamond, respectivement président et directrice du FRBC, mais aussi Alix Choppin de Janvry, chargée du dossier AQPS au sein de ce comité, ont rencontré les représentants des AQPS pour mettre au point une stratégie de promotion de notre élevage auprès des professionnels britanniques et irlandais. Il a ainsi été décidé de réaliser un support publi-rédactionnel en anglais de quatre pages illustrées qui a été publié dans les colonnes du quotidien britannique sur Internet, *European Bloodstock News*, mais sera aussi largement utilisé par le FRBC et les AQPS dans leurs correspondances avec l'étranger.

Ainsi, pour encourager les investisseurs et les socioprofessionnels britanniques et irlandais à se rendre sur les Concours de modèles de l'été, le FRBC enverra au nom des AQPS des invitations à un panel sélectionné. Il mettra aussi à disposition des organisateurs des shows une liste de contacts susceptibles de participer à ces événements. Le relais, ensuite, sera passé aux éleveurs, qui doivent absolument jouer le jeu des concours pour dynamiser le commerce, c'est-à-dire qu'une plus grande partie des effectifs présentés doit être à vendre. Sans cela, la simple exposition de chevaux qui ont déjà fait l'objet de transactions dissuadera les visiteurs de renouveler l'expérience.

PALMARÈS 2008 DES AQPS

Cheval (sexe/âge, Père)	Cses-Vict-Places (gains)	Propriétaire/Éleveur
Monoalco (h8, Dom Alco)	4-3-1 (264 100)	Ph. Peltier/Y. de Soultrait
Louping d'Ainay (h9, Saint Preuil)	5-1-3 (178 300)	J.-P. Sénéchal/S. Milaveau
Palypso de Creek (h5, Brier Creek)	3-1-2 (116 770)	Denisot - Jeanrot/Y. Chopin - F. Roux
Lord Carmont (h9, Goldneyev)	4-0-4 (115 300)	Succ. Evain/Haras de Mirande
Synaptique (h4, Saint des Saints)	4-3-1 (111 740)	J. Detré/J. Detré - F. Montauban
Orlando Magic (h6, Assessor)	5-0-5 (105 550)	M ^{me} G. Denuault/M. & S. Denuault
Musica Bella (f8, Bateau Rouge)	8-2-3 (97 920)	J.-P. Sénéchal/F.-M. Cottin
Questarabad (h4, Astarabad)	4-2-2 (95 890)	Polani-Rolland-Goutmann/SCEA Terres Noires
Quatre Vingt Treize (h4, Michel Georges)	3-2-1 (82 380)	T. A. Killoran/F.-M. Cottin
Kiléfou d'Airy (h10, Sheyrann)	5-2-1 (79 360)	Matran-Ortet-Bryan/Cl.-Y. Pelsy
Puligny Montrachet (f5, Robin des Champs)	4-2-2 (78 960)	Ph. Peltier/G. de Villette

PRINCIPALES COURSES D'OBSTACLE AQPS (1^{er} semestre 2008)

PRIX RIVOLI

50 000 € - Steeple, 5 ans - 3 500 m. 1^{er} **Palmier** (Brier Creek)
Éleveur : Y. d'Armaillé - Propriétaire : J.-P. Sénéchal - Entraîneur : F.-M. Cottin

PRIX FERNAND ROY

50 000 € - Steeple, 6 ans et plus - 4 400 m. 1^{er} **Nokara** (Vidéo Rock)
Éleveur : EARL Detouillon - Propriétaire : M^{me} Bryant/Ph. Peltier - Entraîneur : Ph. Peltier

PRIX BAROUD III

50 000 € - Steeple, 4 & 5 ans - 3 500 m. 1^{er} **Quakhdari** (Akhdari)
Éleveur : C. & L. Barreud - Propriétaire : Terry Neill - Entraîneur : S. Kalley

PRIX DE L'YONNE

44 000 € - Haies, M/H 4 ans - 3 600 m. 1^{er} **Qocq Corrico** (Robin des Champs)
Éleveur : G. de Villette - Propriétaire/entraîneur : Ph. Peltier

PRIX MITSOUKO III

50 000 € - Steeple, 5 ans - 4 100 m. 1^{er} **Pottland** (Network)
Éleveur : Th. Cyrès - Propriétaire : E. Walsh/Th. Cyrès - Entraîneur : F. Nicolle

PRIX SAMARITAIN

44 000 € - Haies, F 4 & 5 ans - 3 600 m. 1^{er} **Quadrette Collonges** (Fragrant Mix)
Éleveur : GAEC Delorme Frères - Propriétaire : M^{me} M. Bryant - Entraîneur : M. Rolland

PRIX DE PRECHAC

50 000 € - Steeple, 4 & 5 ans - 3 800 m. 1^{er} **Picton du Lay** (Dear Doctor)
Éleveur : SCEA Marais des Pictons/Y. Priouzeau - Propriétaire : SCEA Marais des Pictons - Entraîneur : Th. Lemer

PRIX RENÉ COUETIL

50 000 € - Steeple, 4 ans - 3 600 m. 1^{er} **Quitto Bleu** (Agent Bleu)
Éleveur : M^{lle} V. Le Provost - Propriétaire : G. J. Hamon/Ph. Peltier - Entraîneur : Ph. Peltier

PRIX ANDRÉ BOINGNÈRES

50 000 € - Steeple, 5 ans - 4 400 m. 1^{er} **Petit Laugère** (Dom Alco)
Éleveur : R. & F. Callier - Propriétaire : J.-L. Berger - Entraîneur : J.-P. Gallorini

PRIX RADIO PARIS

50 000 € - Steeple, F 4 & 5 ans - 3 800 m. 1^{er} **Queenjo** (Grand Trésor)
Éleveur : J. Decan - Propriétaire/entraîneur : I. Pacault

PRIX DJARVIS

50 000 € - Steeple, 4 ans - 3 500 m. 1^{er} **Quadagold** (Goldneyev)
Éleveur : SCEA Haras de Mirande - Propriétaire : Succ. J.-Cl. Evain - Entraîneur : I. Pacault

PRIX JASMIN II

50 000 € - Steeple, 5 ans - 4 300 m. 1^{er} **Pat'Riote** (Arnaqueur)
Éleveur : J. Cyrès/L. Couétil - Propriétaire : A.-A. Maggiar - Entraîneur : M. Rolland

PRIX GINETTA II

50 000 € - Steeple, 4 ans - 4 100 m. 1^{er} **Quetsche de l'Isle** (Kadalko)
Éleveur : Ph. Sayet - Propriétaire : M^{me} P. Sayet - Entraîneur : N. Bertrand de Balanda

PRIX XAVIER DE CHEVIGNY

60 000 € - Steeple, 5 ans et plus - 4 400 m. 1^{er} **Noirmoutier** (Subotica)
Éleveur : B. Cyrès - Propriétaire : P. Coveliers - Entraîneur : E. Clayeux

PRIX AL CAPONE II

50 000 € - Steeple, 4 ans - 3 500 m. 1^{er} **Quinine** (Network)
Éleveur : M. Juhen-Cyrès - Propriétaire : M. de Gigou - Entraîneur : Et. Leenders.



Association des AQPS

49 rue du Général de Gaulle - 27100 Le Vaudreuil
Téléphone : 02 32 61 49 04 - Fax : 02 32 61 49 63 - Email : aqpsfrance@wanadoo.fr
Ce bulletin est édité par HIPPODROME ÉDITION ET COMMUNICATION
96, Avenue du Général de Gaulle - 92 250 La Garenne-Colombes - Tél : 01 46 49 18 41
Conception & Rédaction : Emmanuel Roussel Presse et Services - manu@galopad.com